

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 05 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi cinq avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du trente mars, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPAGE, Madame Delphine PORET, Monsieur Romain COSTEY, Monsieur Jean-Marie AUBRY Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON, Monsieur Arnaud DUVAL

Etaient absents excusés :

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – Examen et vote du compte de gestion 2021 - (délibération n° 2022/05)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES
N°22/05

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoit, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis, M. DUVAL Arnaud

Procurations :

Etal(en)t absent(s) :

Date de la convocation
30 mars 2022

Etal(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
19 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. COSTEY Romain

et publication du

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 05 avril 2022

Le Maire PLATEL Gérard



(Handwritten signatures of council members)

2°) – Vote du compte administratif 2021 - (délibération n° 2022/06)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES
N°22/06

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis, M. DUVAL Arnaud

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
30 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
19 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. COSTEY Romain

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

et publication du

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	164 224,38
	Réalisé :	53 953,42
	Reste à réaliser :	104 796,00
Recettes	Prévu :	164 224,38
	Réalisé :	48 347,09
	Reste à réaliser :	41 200,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	514 109,93
	Réalisé :	257 237,52
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	514 109,93
	Réalisé :	514 174,95
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-5 606,33
Fonctionnement :	256 937,43
Résultat global :	251 331,10

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 05 avril 2022

Le Maire PLATEL Gérard



(Handwritten signatures and initials in blue and black ink, including names like 'Costey', 'Charpentier', and 'Perod').

3°) – Affectation des résultats 2021 - (délibération n° 2022/07)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES
N°22/07

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Gérard PLATEL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etalent présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORINETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis, M. DUVAL Arnaud

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
30 mars 2022

Date d'affichage
19 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. COSTEY Romain

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ce jour, 05 avril 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	4 097,50
- un excédent reporté de :	252 839,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	256 937,43
- un déficit d'investissement de :	5 606,33
- un déficit des restes à réaliser de :	63 596,00
Soit un besoin de financement de :	69 202,33
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	256 937,43
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	69 202,33
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	187 735,10
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	5 606,33

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Selles, le 05 Avril 2022

Le Maire PLATEL Gérard



4°) – Vote des taux des taxes pour 2022 - (délibération n° 2022/08)

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A neuf voix pour et deux voix contre

A décidé d'augmenter les taux de 1% sur le taux de référence de 2022 soit

- **Taxe foncière (bâti)** 28,86 au lieu de 28.57
- **Taxe foncière (non bâti)** 26,05 au lieu de 25.79

5°) – Vote du budget primitif 2022 - (délibération n° 2022/09)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SELLES
N°22/09

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Monsieur Gérard PLATEL, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. PLATEL Gérard, M. CHARPENTIER Benoît, Mme PEROD Geneviève, M. BOGDANSKI Pascal, Mme LEPAGE Claudine, Mme PORET Delphine, M. COSTEY Romain, M. AUBRY Jean-Marie, Mme LORIETTE Isabelle, M. LEBRETON Alexis, M. DUVAL Arnaud

Procurations(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
30 mars 2022

Étai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
19 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. COSTEY Romain

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 110 830,33

Recettes : 174 426,33

Fonctionnement

Dépenses : 447 669,10

Recettes : 447 669,10

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	215 626,33	(dont 104 796,00 de RAR)
Recettes :	215 626,33	(dont 41 200,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	447 669,10	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	447 669,10	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SELLES, le 05 avril 2022

Le Maire PLATEL Gérard



5°) – Suivi des différents travaux engagés pour l'année 2022

Mise en conformité du réseau de distribution d'eau Hameau l'Armerie

Confirmation du démarrage des travaux courant 2^{ème} semestre 2022.

Les parcelles de terrain de Monsieur PAULIN sont vendues, le certificat d'urbanisme a été validé et notifié.

Restructuration de l'école

Monsieur le Maire a communiqué le calendrier des différentes étapes de l'avancement du dossier :

- Avril : groupe de travail prévu avec les enseignants, l'APE les p'tits Sëlliméons et les élus pour l'élaboration de l'avant-projet sommaire ;
- Juin : élaboration de l'avant-projet détaillé avec l'architecte et l'ABF pour ensuite déposer le permis de construire ;
- Octobre : notification du permis de construire,
- Novembre : dépôt des demandes de subventions

Restauration du lavoir « Barbottes »

Le chantier a débuté le lundi 04 avril : réunion de chantier et démarrage par l'entreprise BUSSY et ensuite l'entreprise MESLIN enchaîne les travaux de maçonnerie.

La fin de l'ensemble des travaux est prévue fin mai 2022 et un nettoyage sera à prévoir autour du chantier.

Réfléchir pour une inauguration avec Monsieur Hervé MORIN fin du chantier.

Défense Incendie

Monsieur le Maire a proposé de prévoir une réunion pour la mise en place de la 3^{ème} citerne prévue initialement route des Bois de Selles (éventuellement voir pour la mettre chez Monsieur DOUYERE).

Une convention devra être signée avec Monsieur André MARTIN et Monsieur Jacques BARRIN pour la mise en place des deux autres citernes.

Régulation des pigeons

Monsieur le Maire a confirmé que Monsieur DUVAL était toujours en cours d'intervention à la Mairie et à l'Eglise afin de réguler les pigeons et qu'il était d'ailleurs présent hier 04 avril.

Réaménagement de la zone du Calvaire

Monsieur le Maire a contacté une entreprise afin de connaître le coût pour l'arrachage de la haie de tuyas chez Madame COLENOT ; le coût serait d'environ de 2 000€.

Dans l'attente de la réalisation de la rénovation du Calvaire, il a été proposé de nettoyer les abords et d'arracher les rosiers.

Travaux du SIEGE, Route de Tourville

En attente de l'intervention de France Télécom pour l'effacement des réseaux.

6°) – Organisation des élections législatives les 12 et 19 juin 2022

1^{er} tour – le 12 Juin 2022

8 HEURES à 10 HEURES 30

- AUBRY Jean-Marie
- LEPAGE Claudine
- PLATEL Gérard

10 HEURES 30 à 13 HEURES

- DUVAL Arnaud
- LEBRETON Alexis
- PEROD Geneviève

13 HEURES à 15 HEURES 30

- LORIETTE Isabelle
- PLATEL Gérard

15 HEURES 30 à 18 HEURES

- PORET Delphine
- BOGDANSKI Pascal
- CHARPENTIER Benoît

Dépouillement

- PLATEL Gérard
- BOGDANSKI Pascal
- PORET Delphine
- CHARPENTIER Benoît
- LORIETTE Isabelle

2^{ème} tour – le 19 Juin 2022

8 HEURES à 10 HEURES 30

- LEPAGE Claudine
- PLATEL Gérard
- DUVAL Arnaud

10 HEURES 30 à 13 HEURES

- CHARPENTIER Benoît
- LEBRETON Alexis
- COSTEY Romain

13 HEURES à 15 HEURES 30

- CHARPENTIER Benoît
- PLATEL Gérard

15 HEURES 30 à 18 HEURES

- BOGDANSKI Pascal
- PLATEL Gérard

Dépouillement

- LEPAGE Claudine
- PLATEL Gérard
- BOGDANSKI Pascal
- CHARPENTIER Benoît

7°) – Association Selles Loisirs

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la démission des membres de l'Association Selles Loisirs.

La foire à tout du 08 mai 2022 est donc annulée et l'association est pour le moment en sommeil.

8°) – Divers

Dates à retenir

- Réunion de la Commission des Impôts prévue le 14 avril 2022 à 18 H 30,
- Repas des aînés le 1^{er} mai 2022 à 12 H 30 et prévoir distribution du brin de muguet à l'ensemble des habitants de la commune ;
- Prévoir une réunion du groupe de travail « restauration scolaire » avec un délégué de la commune de Saint Siméon.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 17 mai 2022 à 19 heures.

Le Maire   Les Conseillers  